



Décembre 2021

N °142

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie@quemeneven.bzh

Le mot du Maire

Alors que nous abordons le milieu de l'automne et que nous avons en ligne de mire une belle fin d'année, qui devrait nous voir nous réunir dans la joie pour les fêtes de Noël, je voudrais revenir sur deux points qui m'interpellent et qui ne devraient pas nous empêcher de finir l'année avec enthousiasme : les querelles entre voisins et le climat d'extrême tension que chacun peut ressentir dans la société, notamment du fait de la crise du Covid.

Qu'il s'agisse de bruits liés à des travaux intérieurs, du jardinage ou des moments festifs, nous ne cessons d'être interpellés depuis le début du mandat pour des querelles de voisinage. Comment peut-on mettre autant d'énergie à se quereller avec ses voisins, parfois pour des motifs dérisoires ? A toutes fins utiles, nous rappelons ici un lien que tout citoyen responsable devrait avoir parcouru au moins une fois avant d'entreprendre des travaux ou d'organiser une petite fête. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes est d'anticiper et de ne pas franchir la ligne rouge : <https://quemeneven.bzh/2020/08/quand-tondre-sa-pelouse/> (le lien vers l'arrêté préfectoral sur toutes les nuisances sonores y figure). Dans le cas où ce document ne suffirait pas pour anticiper les problèmes, il reste d'autres solutions. Mises à part les situations d'urgence, qui requièrent la présence de la gendarmerie, la mairie vous recommandera, en cas de conflit avec vos voisins, de passer par un conciliateur, spécialisé dans le règlement des querelles de voisinage privé, qui ne sont pas du ressort de la commune, contrairement à tout ce qui touche à l'espace public.

Comme l'a montré un article récent dans le Télégramme, ces tensions sont également palpables dans le milieu sportif, et notamment dans le football, sans oublier, bien sûr, les discussions parfois violentes liées au Covid ou n'importe quel sujet du moment.

En réponse à ces tensions, je ne peux que vous encourager tous à respirer, vous détendre, profiter de la campagne environnante (nous sommes des privilégiés de ce point de vue). Si vous deviez connaître un petit moment de tension, n'oubliez pas qu'on ne vit qu'une fois et que, comme le dit le proverbe chinois : « profite de la vie, car il est toujours plus tard que tu ne crois ». Toute occasion est bonne pour partager un verre ou un café entre voisins !

Je vous souhaite une belle fin d'année 2021.

Erwan Crouan.

Site web de la commune
www.quemeneven.bzh

petitjaune@orange.fr



Depuis 3 mois l'eau et l'assainissement sur Quéménéven sont gérés par la SAUR.

- Informations utiles :
- Service clientèle : 02 77 62 40 00 – saurclientele29@saur.com
- Demande de devis (eau et assainissement) – tle29@saur.com (formulaire disponibles en mairie).
- Urgence réseau 02 77 62 40 09
- Contrôle assainissement collectif – Gwenaëlle GEFROY 02 98 51 79 14 – gwenaelle.geffroy@saur.com joignable tous les matins du lundi au vendredi.

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer **réglementairement chaque année** les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2021**. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.



Néanmoins, vous pouvez retirer un exemplaire de ce document cerfa en mairie.

Influenza aviaire hautement pathogène

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,
- recenser vos oiseaux en mairie (formulaire Cerfa n° 15472*02).

Si une mortalité anormale est constatée, contactez votre vétérinaire ou la Direction Départementale de la Protection de la Population au 02 98 64 36 36. La mise en œuvre de mesures est essentielle pour éviter l'installation de ce virus sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'il présente.



Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois de la date anniversaire de leurs 16 ans. Présenter votre pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Conseil Départemental : Finisterejob.fr

La plateforme de l'emploi des jeunes en Finistère.

Vous cherchez un emploi ou un stage ? De courte ou longue durée, en alternance, en intérim ou saisonnier, des emplois vous attendent près de chez vous sur finisterejob.fr

Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion de la journée de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'armistice entre la France et l'Allemagne, les représentants des anciens combattants et de la FNACA se sont joints au Maire pour rendre hommage à tous les « Morts pour la France ».



Un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France, au Mali spécialement, en 2020 et 2021, ainsi qu'une pensée à tous les militaires qui défendent les intérêts de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté.



Repas du CCAS.



C'était jour de fête pour les anciens ce samedi 27 novembre !

43 personnes ont participé à ce traditionnel moment de convivialité et de solidarité.

Cette année le repas avait lieu au restaurant Tal Ar Hoat.

Erwan Crouan, maire de Quéménéven et Fabienne Lagadec, première adjointe ont pris le temps de discuter avec nos aînés et de remettre, aux doyen et doyenne de l'assemblée, Yves Rolland (88 ans) et Thérèse Rannou (90 ans), un cadeau.

Un colis de Noël est prévu pour les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas.



L'association "rentrouvailles et loisirs"



Enfin les retrouvailles pour tous !

C'est avec une grande joie que les membres de l'association "rentrouvailles et loisirs" se sont retrouvés pour partager un repas crêpes. À cette occasion, Monique Cariou, présidente de l'association, a rappelé les prochains rendez-vous.

En raison du contexte sanitaire, le goûter de Noël prévu le 16 décembre est annulé.

L'assemblée générale de l'association est prévue le 12 février 2022. Elle sera suivie d'un repas au restaurant.

Karantez vro

E korn va c'halon 'zo ur gleizhenn
'Baoe va yaouankiz he dougan
Rak, siwazh, an hini a garen
Ne gare ket pezh a garan.
Eñ na gare nemet ar c'hêriou,
Ar morioù don, ar broioù pell,
Ha ne garen 'met ar maezioù,
Maezioù ken kaer va Breizh-Izel.

Ret' voe didab 'tre div garantez :
Karantrez-vro, karantez den.
D'am bro am eus gouestlet va buhez
Ha lezet da vont 'n hini 'garen.
Biskoazh klevet keloù outañ.
Ar gleizhenn em c'halon zo chomet
Pa ne gare ket pezh a garan

Pep den a dle heuilh e donkadur :
Honnezh eo lezenn ar bed-mañ.
Gwasket 'voe va c'halon a-dra-sur,
Met 'gare ket pezh a garan.
Dezhañ pinvidigezh, enorioù,
Din-me paourentez ha dispriz.
Met 'drokfen ket evit teñzorioù
Va Bro, va Yezh ha va Frankiz.

Amour du pays

En mon cœur est ma blessure,
Depuis ma jeunesse y reste gravée
Car, hélas, celui que j'aimais
Ce que j'aime n'aimait pas.
Lui n'aimait que la ville,
La grande mer et les lointains ;
Je n'aimais que la campagne,
Beauté des campagnes de Bretagne

Entre deux amours il me fallut choisir
Amour-patrie, amour de l'homme ;
A mon pays j'ai offert ma vie,
Et s'en est allé celui que j'aimais.
Depuis, jamais je ne l'ai revu,
Jamais connu de ses nouvelles.
En mon cœur saigne la blessure
Car ce que j'aime, il n'aimait pas.

Chacun sa Destinée doit vivre,
Ainsi en ce monde en est-il.
Meurtri, certes, fut mon cœur,
Mais ce que j'aime, il n'aimait pas.
A lui, honneurs et richesse
A moi, mépris et humble vie.
Mais je n'échangerais contre nul trésor
Mon pays, ma langue et ma liberté.



Karantez vro (L'amour du pays) est un poème breton d'[Anjela Duval](#) (1905-1981)

Anjela Duval est cette femme qui, pendant le jour, cultive la terre de sa petite ferme, Traoñ-an-Dour, et qui le soir sort ses cahiers et écrit des poèmes. Le breton est sa langue de tous les jours, une langue littéraire qu'elle enrichit de ses mots et de sa sensibilité. Ses poèmes révèlent son amour lucide de la nature, sa rage contre le déclin organisé du breton, ses angoisses et son humour.



bibliothèque
municipale

Le club de lecture "des livres et vous" reprend le vendredi 21 janvier à 19 h à la bibliothèque !

On peut venir y présenter ses coups de cœur de lecture, quels qu'ils soient, ou simplement écouter ceux des autres et échanger de façon conviviale. Les bénévoles "bibliothécaires" sont toujours ravis de vous donner des idées et d'écouter les vôtres.



Horaires des messes : paroisse Sainte Anne-Châteaulin

Dimanche 19 décembre → 11 h Plonévez-Porzay

Vendredi 24 décembre → 18 h 30 Plonévez-Porzay

Samedi 25 décembre → 11 h Cast

Dimanche 26 décembre → 9 h 30 Ploéven



Église catholique
en Finistère

Faites-nous parvenir vos évènements ! Articles et photos (format jpeg), avant le 10 de chaque mois au :

petitjaune@orange.fr



Les pongistes reprennent du service !

Tous les jeudis soir de 19 h à 21 h de nombreux joueurs se retrouvent à la salle du terrain municipal pour échanger quelques balles...

La section locale de ping-pong a été créée en 1983. Elle évoluait alors dans toute la région avec quatre équipes engagées en championnat.

Contact : Rozenn Bernard au 06 82 57 92 09.

Tous les nouveaux joueurs sont les bienvenus !

Kémé en Fêtes

Le vendredi 27 novembre l'assemblée générale de "Kémé en fêtes" a procédé au renouvellement du bureau.

Présidente : Joëlle Bourhis

Vice-présidente : Loëtitia Herbreteau.

Trésorière : Sophie Guillermou.

Vice-trésorière : Fabienne Lagadec.

Secrétaire : Julie Suignard

Secrétaire adjointe : Christelle Boëté

Manifestations prévues en 2022

Après-midi jeux : le 23 janvier

Marché de printemps : le 15 mai

Randonnée au départ de Kergoat : le 9 ou 16 juin

Soirée animée avec feu d'artifice : le 2 ou 9 juillet

Soirée déguisée : le 29 octobre.



Tro-héol

Le vendredi 12 novembre la compagnie Tro-héol offrait une représentation aux habitants de Quéménéven et de ses environs avant un départ en tournée. De nombreux fidèles étaient au rendez-vous.

Automne 2053. Emma n'exerce pas a priori un métier nécessitant des qualités physiques et esthétiques particulières. Depuis 5 ans elle est « technicienne d'archivage des ouvrages délaissés ». Ce poste obtenu à grand renfort de diplômes se situe au troisième sous-sol d'une bibliothèque municipale à l'abri des regards qui pourraient s'offusquer de son physique ingrat ou plus exactement quelconque. Elle vient juste de passer brillamment tous les examens pour accéder au poste de technicienne d'accueil en surface de la bibliothèque, où elle sera enfin au contact direct du public. Mais elle ne remplit pas les critères physiques d'admission. Heureusement elle a quelques économies...Une sacrée aubaine pour le cabinet de chirurgie qu'elle va consulter, qui n'hésitera pas à proposer à sa visiteuse une liste effarante de possibilités et à la convaincre que cette initiative, salvatrice pour sa carrière, lui permettra d'être Femme du 21^{ème} siècle !





La chorale "Blev Gris Kemeneven" se réunit pour répéter tous les jeudis de 19 h à 21 h à la salle communale.

Ils chantent en français, en breton, en irlandais, des chansons des mers, de marins mais aussi quelques mélodies pour les enfants.

L'ensemble de la chorale compte une quinzaine de participants, hommes et femmes, avec un seul objectif la bonne humeur !

La chorale "Blev Gris" animera le marché de Noël à Douarnenez au Port Rhu, le dimanche 19 décembre.



Jean-Claude à la guitare, André et Dominique au diatonique .



Une ambiance chaleureuse et communicative qui donne très envie de pousser la chansonnette !

Décorations de Noël



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a souhaité faire quelques décorations dans le bourg de Quéménéven afin de le rendre joyeux et festif.

Autour du chalet, on peut y voir quelques paquets cadeaux, des sucres d'orge géants et quelques personnages mystérieux en rondins de bois.

En raison du contexte sanitaire les animations prévues sont annulées.



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale pendant les vacances de Noël (du 20 décembre au 31 décembre).

- Mairie ouverte tous les matins du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.
- Mairie fermée les vendredis 24 et 31 décembre.
- Agence postale ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30.

